

CONSEIL METROPOLITAIN DU
JEUDI 25 JUIN 2026

NOMBRE D'ELUS METROPOLITAINS
EN EXERCICE : 89

QUORUM : 45

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
70	17	2

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 26/06/114

BUDGET PRINCIPAL DE LA
METROPOLE TOULON
PROVENCE MEDITERRANEE
APPROBATION DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué le jeudi 25 juin 2026 à 09h00, a été assemblé sous la présidence de Madame Josée MASSI.

Secrétaire de Séance : Boris TOUATY

Présidente de Séance : Madame Josée MASSI - Présidente

PRESENTS :

Mme Perrine ACHARD, M. Julien ARGENTO, Mme Hélène ARNAUD-BILL, M. Grégory AUDIBERT, Mme Hélène AUDIBERT, Mme Véronique BERNARDINI, M. Frédéric BOCCALETTI, M. Pierre BONNEFOY, M. Jean-Charles BROCHOT, Mme Raphaëlle CARRASSAN, Mme Isabelle CARRIER, M. Patrice CAZAUX, Mme Marie-Hélène CHARLES, M. Franck CHAUVET, Mme Sarah CHEREAU, M. Franck CHOUQUET, Mme Laura COTZA, M. François CORNILEAU, Mme Marine DE VANDEUL, Mme Claudie DEFANAS, M. Jean-Marc DELUZE, Mme Isabelle DELYON, Mme Annick DUCARRE, Mme Annie ESPOSITO, M. Lionel ESTIVANT, M. Jean-Michel EYNARD-TOMATIS, M. Henri GABRIELE, Mme Nadine GARCEZ, Mme Brigitte GENETELLI, Mme Christine GIRARD, Mme Delphine GROSSO, Mme Corinne JOUVE, M. Ali KHALFAOUI, Mme Jamila LARONZE, M. Arnaud LATIL, Mme Laure LAVALETTE, M. Philippe LE SAUSSE, M. Thierry LECLERC, M. Serge LHOTELLIER, M. Olivier LUTERSZTEJN, Mme Margaux MACARIO, Mme Valérie MARCEL ARNIAUD, Mme Josée MASSI, Mme Laurence MASSON-DUBROC, Mme Maria METALNIKOFF, M. Joseph MINNITI, Mme Paule MISTRE, M. Dorian MUNOZ, M. Ange MUSSO, M. Amaury NAVARRANNE, M. Julien ORLANDINI, M. Jean-Michel PERMINGEAT, Mme Brigitte PERRAUD, M. Thomas PISON, M. Julien ROCCHIA, Mme Julie ROY, M. Nicolas SALSOU, Mme Carolyn SALVA, M. Christian SIMON, Mme Christine SINQUIN, M. Fabien SORRENTINO, M. Sébastien SOULE, Mme Camille SZTEJNHORN, M. Albert TANGUY, Mme Elodie TESSORE, M. Boris TOUATY, Mme Karine TROPINI, M. Romain TURPIN, M. Gilles VINCENT, M. Fabrice WERBER.

REPRESENTES :

M. Gilles BALDACCHINO ayant donné pouvoir à M. Frédéric BOCCALETTI, M. Robert BENEVENTI ayant donné pouvoir à Mme Delphine GROSSO, Mme Martine BERARD ayant donné pouvoir à M. Albert TANGUY, Mme Dorothée BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme Sarah CHEREAU, Mme Catherine CAZAUX-DE PALO ayant donné pouvoir à M. Jean-Marc DELUZE, M. Halim DALLA GHARBI ayant donné pouvoir à Mme Hélène AUDIBERT, M. David GERARD ayant donné pouvoir à M. Sébastien SOULE, M. Romain GUYARD ayant donné pouvoir à M. Franck CHAUVET, M. Laurent ISNARD ayant donné pouvoir à M. Thomas PISON, Mme Emmanuelle MASINI ayant donné pouvoir à Mme Laura COTZA, M. Jean-Louis MASSON ayant donné pouvoir à Mme Josée MASSI, Mme Elodie MONIER ayant donné pouvoir à Mme Carolyn SALVA, M. Dominique NIVAGGIOLI ayant donné pouvoir à Mme Raphaëlle CARRASSAN, M. Stéphane SACCO ayant donné pouvoir à M. Olivier LUTERSZTEJN, Mme Stéphanie SLIMANI ayant donné pouvoir à Mme Laurence MASSON-DUBROC, M. Hervé STASSINOS ayant donné pouvoir à M. Arnaud LATIL, M. Thierry TIDONA ayant donné pouvoir à M. Dorian MUNOZ.

ABSENTS :

Mme Lauren BOULAY, M. Jean-Sébastien VIALATTE.

Séance Publique du 25 juin 2026

N° D' O R D R E : 26/06/114

**O B J E T : BUDGET PRINCIPAL DE LA METROPOLE TOULON
PROVENCE MEDITERRANEE
APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5217-1, L5211-1 et L2121-22-1,

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 portant généralisation du Compte Financier Unique (CFU),

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 annexé à la présente délibération,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 17 juin 2026,

CONSIDERANT que le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des réalisations en recettes et en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement pour un exercice,

CONSIDERANT qu'il convient de présenter le projet de Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 du Budget Principal qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
	OPÉRATIONS RÉELLES	387 430 843,94	446 357 237,57	58 926 393,63
	OPÉRATIONS D'ORDRE	49 977 031,38	15 354 416,53	-34 622 614,85
	TOTAUX 1	437 407 875,32	461 711 654,10	24 303 778,78
SECTION D'INVESTISSEMENT		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
	OPÉRATIONS RÉELLES	216 734 902,36	172 880 457,61	-43 854 444,75
	OPÉRATIONS D'ORDRE	16 052 243,74	50 674 858,59	34 622 614,85
	TOTAUX 2	232 787 146,10	223 555 316,20	-9 231 829,90
TOTAUX DES DEUX SECTIONS (1+2)		670 195 021,42	685 266 970,30	15 071 948,88
SOLDE DE FONCTIONNEMENT 2024 REPORTÉ		0,00	17 616 126,54	17 616 126,54
SOLDE D'INVESTISSEMENT 2024 REPORTÉ		10 823 687,14	0,00	-10 823 687,14
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025		681 018 708,56	702 883 096,84	21 864 388,28
RESTES À RÉALISER		53 449 881,19	60 626 383,20	7 176 502,01
RÉSULTAT NET DE CLÔTURE 2025		734 468 589,75	763 509 480,04	29 040 890,29

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal présente un excédent de fonctionnement de 24 303 778,78 € et un déficit de la section d'investissement de 9 231 829,90 €.

À l'excédent de fonctionnement 2025, il convient de rajouter le résultat excédentaire de 2024 affecté au fonctionnement, soit 17 616 126,54 €, ce qui donne un résultat cumulé positif de fonctionnement de 41 919 905,32 €.

Au déficit d'investissement de 2025, il convient de rajouter le déficit reporté de 2024 d'un montant de 10 823 687,14 €, ce qui donne un déficit cumulé total de 20 055 517,04 € en investissement.

Enfin, il convient ensuite d'intégrer les restes à réaliser retracés à la section d'investissement en dépenses pour 53 449 881,19 € et en recettes pour 60 626 383,20 € ce qui porte le résultat final d'investissement à un déficit de 12 879 015,03 €.

Le résultat net cumulé de clôture de 2025 est donc excédentaire de 29 040 890,29 €.

Ces résultats seront pris en compte lors du vote du budget supplémentaire 2026.

Ce Compte Financier Unique comprend toutes les opérations constatées au titre de la gestion métropolitaine du dernier exercice écoulé.

Le Compte Financier Unique présente la situation générale des opérations en distinguant notamment :

- la situation au début de la gestion, sous forme de bilan d'entrée ;
- les opérations de dépenses et recettes constatées au cours de l'exercice ;
- la situation à la fin de gestion, sous forme de bilan de clôture ;
- le développement des opérations effectuées au titre du budget ;
- les résultats de celui-ci ;
- les différentes annexes produites jadis lors du vote du compte administratif...

Le Compte Financier Unique est accompagné d'un rapport de présentation lui aussi annexé à la délibération qui décrit les principaux éléments de gestion de l'exercice 2025.

I- FONCTIONNEMENT

A- Dépenses

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
011	Charges à caractère général	112 985 746,89
012	Charges de personnel	137 939 687,59
014	Atténuations de produits	24 900 746,12
65	Autres charges de gestion courante	103 657 083,42
66	Charges financières	7 808 346,02
67	Charges exceptionnelles	139 233,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 977 031,38
	TOTAL	437 407 875,32

B- Recettes

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
013	Atténuation de charges	454 951,80
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	31 274 293,40
73	Impôts et taxes (sauf 731)	135 371 698,89
731	Fiscalité locale	207 663 243,61
74	Dotations et participations	62 261 287,50
75	Autres produits de gestion courante	9 079 545,41
77	Produits spécifiques	232 389,96
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	19 827,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 354 416,53
	TOTAL	461 711 654,10

II- INVESTISSEMENT

A- Dépenses

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 354 416,53
041	Opérations patrimoniales	697 827,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 047 988,10
13	Subventions d'investissement	82 070,07
16	Emprunts et dettes assimilées	24 220 245,93
20	Immobilisations incorporelles	11 670 004,48
204	Subventions d'équipement versées	16 721 627,79
21	Immobilisations corporelles	89 199 197,48
23	Immobilisations en cours	56 275 149,38
26	Participations et créances rattachées à des participations	275 000,00
27	Autres immobilisations financières	13 046 837,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	3 196 781,44
	TOTAL	232 787 146,10

B- Recettes

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 977 031,38
041	Opérations patrimoniales	697 827,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	49 123 080,09
13	Subventions d'investissement	49 995 167,89
16	Emprunts et dettes assimilées	70 002 296,00
20	Immobilisations incorporelles	42 785,78
204	Subventions d'équipement versées	13 932,32
21	Immobilisations corporelles	126 155,18
23	Immobilisations en cours	26 855,41
27	Autres immobilisations financières	357 591,49
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	3 192 593,45
	TOTAL	223 555 316,20

III- RESTES A REALISER

A- Dépenses

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	4 344 189,31
204	Subventions d'équipement versées	4 223 302,74
21	Immobilisations corporelles	25 945 184,63
23	Immobilisations en cours	17 603 904,91
27	Autres immobilisations financières	40 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 293 299,60
	TOTAL	53 449 881,19

B- Recettes

CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
10	Dotations, fonds divers et réserves	115 942,86
13	Autres immobilisations financières	10 711 416,45
16	Emprunts et dettes assimilées	40 002 540,00
21	Immobilisations corporelles	9 000,00
23	Immobilisations en cours	7 778 484,67
27	Autres immobilisations financières	40 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 968 999,22
	TOTAL	60 626 383,20

Et après en avoir délibéré,

DE C I D E

ARTICLE 1

D'ADOPTER l'exposé ci-dessus.

ARTICLE 2

DE PRENDRE ACTE du rapport de présentation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

ARTICLE 3

DE VOTER le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget Principal de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à Toulon, le 25 juin 2026

Josée MASSI

Boris TOUATY

Présidente de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée

Le secrétaire de séance

POUR 57

CONTRE 0

ABSTENTION 30

Monsieur Julien ARGENTO, Monsieur Gilles BALDACCHINO, Madame Dorothée BERTRAND, Monsieur Frédéric BOCCALETTI, Madame Catherine CAZAUX-DE PALO, Madame Sarah CHEREAU, Madame Laura COTZA, Monsieur François CORNILEAU, Madame Marine DE VANDEUL, Monsieur Jean-Marc DELUZE, Madame Isabelle DELYON, Monsieur Lionel ESTIVANT, Monsieur Jean-Michel EYNARD-TOMATIS, Monsieur Henri GABRIELE, Madame Nadine GARCEZ, Monsieur David GERARD, Madame Jamila LARONZE, Madame Laure LAVALETTE, Monsieur Philippe LE SAUSSE, Monsieur Thierry LECLERC, Madame Emmanuelle MASINI, Madame Elodie MONIER, Monsieur Dorian MUNOZ, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Brigitte PERRAUD, Monsieur Nicolas SALSOU, Madame Carolyn SALVA, Monsieur Fabien SORRENTINO, Monsieur Sébastien SOULE, Monsieur Thierry TIDONA.